



FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DU PRODUIT

Douchettes à main EcoSmart (Débit d'eau ≤ 9,5 l/min) par Hansgrohe Group

Environmental and Health product declaration conforme à la norme NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A2 et son complément national NF EN 15804+A2/CN

Date de publication : 06/10/2025 Version : 1.0



INIES Numéro d'enregistrement : 20250846189

Réalisée par : brands & values GmbH Hollerallee 14A 28209 Bremen Allemagne www.brandsandvalues.com



Hansgrohe Group
Auestraße 5 – 9 | 77761 Schiltach | Allemagne
+49 7836 51-0 | info@hansgrohe-group.com | www.hansgrohe-group.com





Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de Hansgrohe Group (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A2 et le complément national NF EN 15804+A2/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la FDES d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

La norme NF EN 15804+A2 du CEN sert de règle de définition des catégories de produits (RCP).

NOTE 1 La traduction littérale en français de EPD (Environmental Product Declaration) est DEP (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France, on utilise couramment le terme de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) qui regroupe à la fois la Déclaration Environnementale et des informations Sanitaires pour le produit faisant l'objet de cette FDES. La FDES est donc bien une "DEP" complétée par des informations sanitaires.

Guide de lecture

L'affichage des données d'inventaire respecte les exigences de la norme NF EN 15804+A2. Dans les tableaux suivants 2,53E-06 doit être lu : 2,53 x 10⁻⁶ (écriture scientifique).

Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A2.

La norme NF EN 15804+A2 définit au § 5,3 Comparabilité des DEP pour les produits de construction, les conditions nécessaires pour comparer les produits de construction, sur la base des informations fournies par la FDES :

- « Par conséquent, une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations). »
- NOTE 1 En dehors du cadre de l'évaluation environnementale d'un bâtiment, les FDES ne sont pas des outils permettant de comparer des produits et des services de construction.
- NOTE 2 Pour l'évaluation de la contribution des bâtiments au développement durable, une comparaison des aspects et des impacts environnementaux doit être entreprise conjointement aux aspects et impacts socioéconomiques relatifs au bâtiment.
- NOTE 3 Pour l'interprétation d'une comparaison, des valeurs de référence sont nécessaires.

Information générale

La présente déclaration est une déclaration individuelle pour une gamme de produits similaires, couvrant le cycle de vie du produit « du berceau à la tombe ». Elle est basée sur un cadre de validité défini conformément à l'arrêté du 23 décembre 2013 relatif à la déclaration environnementale des produits de construction et de décoration destinés à un usage dans les ouvrages de bâtiment, appliqué à la gamme de produits couverte par cette FDES.

1. Noms et adresses des fabricants :

Hansgrohe Group Site Web: www.hansgrohe-group.com
Auestraße 5 – 9 Email: info@hansgrohe-group.com
77761 Schiltach, Allemagne Téléphone: +49 7836 51-0

2. Le(s) site(s), le fabricant ou le groupe de fabricants ou leurs représentants pour lesquels la FDES est représentative :



hansgrohe

Assemblage, fabrication de plastique, galvanisation

de plastique, revêtement PVD

Sites à Offenburg : Kreuzwegstraße 41 D-77656 Offenburg et Carl-Zeiss-Straße 3

Site Schiltach Ouest Vor Heubach 1

D-77761 Schiltach, Allemagne

Assemblage, production de base de laiton,

galvanisation du laiton, revêtement PVD

Assemblage, revêtement PVD Site Alpharetta 1490 Bluegrass Lakes Pkwy

Alpharetta, GA 30004, États-Unis

D-77656 Offenburg, Allemagne

Assemblage
Site de Wasselonne
Parc d'activités les Pins
67310 Wasselonne, France

3. CPR utilisé: NF EN 15804+A2 et son supplément national NF EN 15804 + A2/CN

4. Type de FDES : « du berceau à la tombe »

5. Type de FDES : individuelle de gamme

6. Le nom du programme :

FDES INIES HQE Association. 4, avenue du Recteur Poincaré F-75016 Paris, France www.base-inies.fr



7. Vérification externe indépendante effectuée selon le programme de déclaration environnementale conforme ISO 14025:2010 par :

La norme EN 15804 du CEN sert de RCP ^{a)}				
Vérification indéper	ndante de la déclaration et des données, conformément à l'EN ISO 14025:2010			
\square interne				
(Selon le cas ^{b)}) Vérit	ication par tierce partie :			
	Dr. Naeem Adibi			
	WeLOOP SAS			
	254 rue du Bourg			
	59130 Lambersart, France			
	Email: n.adibi@weloop.org			
	Website : www.weloop.org			
Numéro d'enregistr	ement au programme conforme ISO 14025 : 20250846189			
Date de 1ère publication : 06/10/2025				
Date de vérification : 25/09/2025				
Date de fin de validité : 31/12/2030				
^{a)} Règles de définition des catégories de produits				
	communication entre entreprises, obligatoire pour la communication entre une ents (voir l'EN ISO 14025:2010, 9.4)			

8. La référence commerciale/identification du produit par son nom

Le FDES est représentatif de la gamme des douchettes à main Hansgrohe et couvre la gamme de la masse des différents produits de 0,13 kg à 0,51 kg.

Pour répondre aux différentes exigences d'application, les produits présentent une gamme de paramètres de





conception influents sur les résultats d'ACV tels que la taille, la forme ou la composition des produits. Les variations de composition sont indiquées au paragraphe « description des principaux composants et/ou matériaux du produit ». Tous les produits sont testés selon les mêmes normes de qualité, dont les résultats dépassent généralement les exigences normatives.

Les références commerciales couvertes par cette FDES sont :

Numéro d'article	Désignation du produit	Numéro d'article	Désignation du produit
10531000	AXOR Starck hand shower	26867001	hansgrohe Rainfinity hand shower USA
26332400	hansgrohe Crometta Vario hand shower	26036001	hansgrohe Raindance S 120 hand shower USA
26332407	hansgrohe Crometta Vario hand shower CN	26037001	hansgrohe Raindance Select S 120 hand shower USA
26333400	hansgrohe Crometta hand shower	04072000	hansgrohe Croma C 100 hand shower
26334400	hansgrohe Crometta hand shower	04073000	hansgrohe Croma E 100 hand shower
26336400	hansgrohe Crometta Vario hand shower	04341000	hansgrohe Raindance S 100 hand shower
26801407	hansgrohe Croma Select S Multi hand shower CN	04528000	hansgrohe Raindance Select E120 hand shower USA
26803400	hansgrohe Croma Select S Vario hand shower	04529000	hansgrohe Raindance Select S120 hand shower USA
26811407	hansgrohe Croma Select E Multi hand shower CN	04723400	hansgrohe Croma Select E 110 hand shower
26813400	hansgrohe Croma Select E Vario hand shower	04724400	hansgrohe Croma Select S 110 hand shower
26813407	hansgrohe Croma Select E Vario hand shower CN	04752000	hansgrohe Croma E 100 hand shower
28537000	hansgrohe Croma E 100 Vario hand shower	04753000	hansgrohe Croma C 100 hand shower
28561000	hansgrohe Crometta 85 Green hand shower	28504001	hansgrohe Raindance S 100 hand shower USA
04486000	AXOR Wetstick hand shower USA	28519001	hansgrohe Raindance S 150 hand shower USA
10531001	AXOR Starck hand shower USA	28548001	hansgrohe Raindance C hand shower 100 USA
28532001	AXOR Starck hand shower USA	26090000	hansgrohe Vernis Blend Vario hand shower
26521000	hansgrohe Raindance Select E 120 hand shower	26340000	hansgrohe Vernis Blend Vario hand shower
26531000	hansgrohe Raindance Select S 120 hand shower	26340001	hansgrohe Vernis Blend Vario hand shower US
26865000	hansgrohe Rainfinity 130 hand shower	24111000	hansgrohe Pulsify S hand shower 105
28588000	hansgrohe Raindance Select 150 hand shower	24111001	hansgrohe Pulsify S hand shower USA
26521007	hansgrohe Raindance Select E 120 hand shower CN	24112001	hansgrohe Pulsify S hand shower USA
26521407	hansgrohe Raindance Select E 120 hand shower CN	24115001	hansgrohe Pulsify S hand shower USA
26531007	hansgrohe Raindance Select S 120 hand shower CN	24121000	hansgrohe Pulsify S hand shower 105
26531407	hansgrohe Raindance Select S 120 hand shower CN	24320000	hansgrohe Pulsify E hand shower
26521001	hansgrohe Raindance Select E 120 hand shower USA	24321000	hansgrohe Pulsify E hand shower
26531001	hansgrohe Raindance Select S 120 hand shower USA	24321001	hansgrohe Pulsify E hand shower USA
26864001	hansgrohe Rainfinity hand shower 130 USA	24322001	hansgrohe Pulsify E hand shower USA
26865001	hansgrohe Rainfinity hand shower130 USA	48651000	AXORor One hand shower

Description de l'unité fonctionnelle et du produit

9. Description de l'unité fonctionnelle

Les résultats de cette FDES sont valides pour l'unité fonctionnelle suivante :

Assumer la fonction d'une main de douchette qui permettant la distribution d'eau sanitaire via une douchette à main avec un débit ≤ 9.5 l/min. La qualité et la durabilité des douchettes à main Hansgrohe sont conçues pour une durée de vie du produit de 15 ans.

La moyenne pondérée basée sur le volume de production est choisie comme base pour créer le profil environnemental de la catégorie de produits. La pondération est évaluée en fonction de la proportion de produits fabriqués annuellement par rapport à la quantité totale produite par la catégorie de produits.







La moyenne pondérée, utilisant les chiffres de vente de l'année 2022/23, a été calculée.

Paramètre	Valeur	Unité
Le flux de référence	0,303	-
Produit	0,216	kg
Emballage	0,087	kg
Gamme de poids des produits examinés	0,13 kg à 0,51 kg	kg

10. Description du produit

Les douchettes à main se composent essentiellement d'un boîtier en matériaux plastiques ou en métal et d'un disque à jet ainsi que de plusieurs pièces d'assemblage en matériaux divers. La surface de la douchette est généralement chromée au moyen de différentes étapes du processus galvanique. Le débit des douchettes à main varie entre 5 et 9,5 l/min.

11. Description de l'usage du produit (domaines d'application)

Les douchettes à main sont de petites douches munies d'une poignée et non fixées à un mur ou à d'autres objets. Elles peuvent être tenues à la main ou insérées librement dans des supports. Certaines douchettes à main ont deux ou trois types de jets à choisir, d'autres n'en ont qu'un seul. Elles sont utilisées pour se doucher ou se laver dans la baignoire.

12. Circuit de distribution

BtoB

13. Description de l'installation du produit

Les douchettes à main sont vissées sur le flexible de douche à la main avec un écrou-raccord et un joint (outils : aucun).

14. Preuves d'aptitude à l'usage

Les produits couverts sont conformes aux normes européennes suivantes, selon la référence :

- EN 1112:2008 : Robinetterie sanitaire Sorties de douche pour robinetterie sanitaire pour les systèmes d'alimentation en eau de type 1 et de type 2 [EN 1112]
- ISO 3822 : Acoustique Essais en laboratoire relatifs aux émissions sonores des appareils et équipements utilisés dans les installations d'alimentation en eau [ISO 3822].
- 15. Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle

Les caractéristiques techniques des produits sont disponibles sur le site internet du fabricant.

16. Description des principaux composants et/ou matériaux du produit

Cette FDES couvre un groupe de produits similaires, dont le produit avec la masse moyenne du group est déclaré. Ce produit est composé de :

Matériel	Quantité (kg)	Déviation	Part des matériaux secondaires
Acrylonitrile butadiène styrène	0,065	7,2%	0%
Aluminium	0,000	0,9%	0%
Laiton	0,003	6,9%	10% - 96%
Carton, papier (emballage)	0,086	6,6%	89% (carton) 25% (papier)
Autres matériaux	0,005	2,0%	0%
Autres métaux	0,008	0,7%	0%
Poly butylène téréphtalates	0,025	9,5%	0%
Autre plastique (emballage partiel)	0,054	21,1%	0%
Polyphénylène éther	0,046	13,2%	0%







Polychlorure de vinyle	0,000	0,0%	0%
Silicone	0,009	3,4%	0%
Acier inoxydable	0,001	0,3%	77%
Acier	0,000	0,1%	18% - 100%
TOTAL	0,303		

17. Information sur la teneur en carbone biogénique

Teneur en carbone biogénique des produits (à la sortie de l'usine) : 0 kg C/UF

Teneur en carbone biogénique de l'emballage associé (à la sortie de l'usine) : 0,035 kg C/UF

18. Préciser si le produit contient des substances de la liste candidate selon le règlement REACH (si supérieur à 0.1 % en masse)

Ce produit contient des substances figurant sur la liste candidate (date : 17.12.2021) dépassant 0,1 pourcentage en masse : Le plomb (numéro CAS 7439-92-1) en tant que composant de l'alliage de laiton figure sur la liste candidate du règlement REACH (règlement (CE) n° 1907/2006) depuis le 27.06.2018. Néanmoins, toutes les douchettes à main disposent d'une attestation de conformité sanitaire (ACS), qui confirment que les douchettes à main sont aptes à entrer en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine.

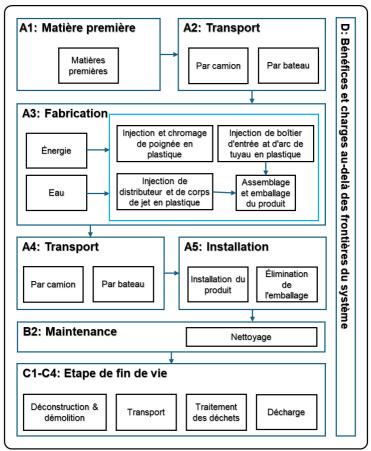
19. Description de la durée de vie de référence (si applicable et conformément aux 7.2.2 de la NF EN 15804+A2)

Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence	15 ans
Propriétés déclarées du produit (à la sortie de l'usine)	Le produit a passé les contrôles de qualité internes
Paramètres théoriques d'application (s'ils sont imposés par le fabricant), y compris les références aux pratiques appropriées	Installation, selon la norme NF DTU 60.1 (Plomberie sanitaire des bâtiments)
Qualité présumée des travaux, lorsque l'installation est conforme aux instructions du fabricant	Mise en œuvre selon les instructions du fabricant.
Environnement extérieur (pour les applications en extérieur), par exemple intempéries, polluants, exposition aux UV et au vent, orientation du bâtiment, ombrage, température	Non pertinent
Environnement intérieur (pour les applications en intérieur), par exemple température, humidité, exposition à des produits chimiques	L'utilisation du produit est supposée être conforme aux recommandations du fabricant.
Conditions d'utilisation, par exemple fréquence d'utilisation, exposition mécanique	Utilisation standard
Maintenance, par exemple fréquence exigée, type et qualité et emplacement des composants remplaçables	Nettoyage à l'eau savonneuse une fois par semaine

Etapes du cycle de vie

Etape de production			Etape du processus de construction			Etape d'utilisation				E	tape de	fin de vi	e	à des		
A1Approvisionnement matière première ^b	A2 Transport ^b	A3 Fabrication ^b	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/ démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	D Bénéfices et charges au-delà frontières du système
A1	A2	А3	A4	A5	B1	B2	В3	B4	B5	В6	В7	C1	C2	C3	C4	D
Х	Х	Х	Х	Х	MNR	Х	MNR	MNR	MNR	MND	MND	Х	Х	Х	Х	X

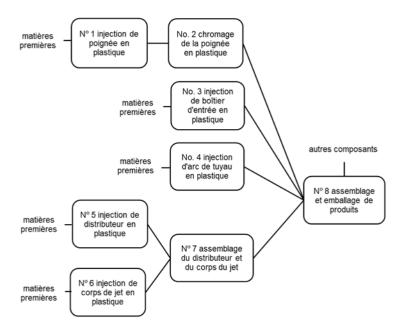
X : module déclaré ; MNR : module pas pertinente (« module not relevant »), MND : module non déclaré mais disponible dans le rapport de base confidentiel



Etape de production, A1-A3

Les étapes A1 à A3 comprennent tous les processus depuis l'extraction des matières premières jusqu'à leur transformation en usine. Y inclus sont aussi le transport des composants depuis le fournisseur jusqu'au site de production ainsi que la production des entrants auxiliaires ou de pré-produits, fabrication de produits et des coproduits, le transport interne et la fabrication des emballages des matières premières et du produit fini. Les sites de production en Allemagne et en France utilisent mix d'électricité renouvelable avec garantie d'origine. Le site de production aux États-Unis utilise de l'électricité conventionnelle.





Les principaux processus de production de la douchette sont (module A3) :

- La poignée en plastique de la douchette est injectée.
- La poignée est galvanisée et chromée.
- Le boîtier d'entrée en plastique est injecté.
- L'arc du tuyau en plastique est injecté.
- Le distributeur en plastique est injecté.
- Pendant ce temps, le corps de jet en plastique est injecté.
- Le distributeur et le corps de jet sont préassemblés.
- Toutes les pièces sont assemblées et emballées.

Etape de construction, A4-A5

Transport jusqu'au chantier, A4

Paramètre	Valeur
Type de carburant et consommation du véhicule ou type de véhicule utilisé pour le transport, par exemple camion sur longue distance, bateau, etc.	Les véhicules considérés sont des camions Euro 0-6 d'un poids brut de 26 tonnes et d'une capacité de charge utile de 17,3 tonnes.
Distance	683 km
Utilisation de la capacité (y compris les retours à vide)	55 % (donnée générique Sphera Managed LCA Content)
Masse volumique en vrac des produits transportés	Non calculé
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique (coefficient : =1 ou <1 ou ≥1 pour les produits comprimés ou emboités)	<1

Installation dans le bâtiment, A5

Sur le chantier, les déchets d'emballage sont générés sous forme de papier, de carton et de plastique.

Les transports sont effectués par camion avec une utilisation de la capacité de 55 %, 150 km jusqu'au centre de tri, puis 30 km jusqu'à la décharge ou 50 km jusqu'à la valorisation énergétique ou le recyclage industriel, selon les données de l'ADEME [ADEME 2020].





Paramètre	Valeur
Intrants auxiliaires pour l'installation (spécifiés par matériau)	Aucune
Utilisation d'eau	Aucune
Utilisation d'autres ressources	Aucune
Description quantitative du type d'énergie (mélange régional) et consommation durant le processus d'installation	0 kWh
Déchets produits sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit (spécifiés par type)	0 kg (préfabrication dans l'usine)
Matières (spécifiées par type) produites par le traitement des déchets sur le site de construction, par exemple collecte en vue du recyclage, de la récupération d'énergie, de l'élimination (spécifiées par voie)	Déchets d'emballage : 0,086 kg d'emballages de carton et papier : • Recyclage (91%) 0,078 kg • Enfouissement (9%) 0,008 kg 0,001 kg d'emballages de plastiques : • Recyclage (22,8%) 0,000 kg • Incinération dans une UIOM avec récupération d'énergie (44,7%) 0,001 kg • Enfouissement (32,5%) 0,000 kg
Emissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	Aucune

Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7

Les modules suivants ne sont pas pertinents pour le produit concerné.

- Utilisation/Application (B1)
- Réparations (B3)
- Remplacement (B4)
- Renouvellement (B5)
- Utilisation d'énergie pour le bâtiment (B6)
- Utilisation d'eau pour le bâtiment (B7)

Maintenance, B2

Le scénario d'entretien (B2) comprend le nettoyage hebdomadaire à l'eau savonneuse et implique les suppositions suivantes :

Paramètre	Valeur/description
Processus de maintenance	Nettoyage hebdomadaire à l'eau savonneuse.
Cycle de maintenance	Une fois par semaine (0,5 litre d'eau avec 1,5% de savon)
Intrants auxiliaires pour la maintenance (par exemple, produit de nettoyage, spécifier les matériaux)	Eau : 390 kg Savon : 5,85 kg
Déchets produits pendant la maintenance (spécifier les matériaux)	395,85 kg Eau usée avec du savon







Consommation nette d'eau douce pendant la maintenance	0,390 m ³
Intrant énergétique pendant la maintenance (par exemple nettoyage par aspiration, type de vecteur énergétique, par exemple électricité, et quantité, si applicable et pertinent)	0 kWh

Utilisation de l'énergie, B6 & Utilisation de l'eau, B7

B6 et B7 n'ont pas été déclarés dans cette FDES, car les besoins en eau et en énergie sont généralement calculés au niveau du bâtiment, en fonction de l'utilisateur. Cependant, au niveau des produits, les débits d'eau des produits contrôlent les besoins en eau et en énergie sur la durée d'utilisation. Les impacts résultant des besoins en énergie et en eau de B6 et B7 dominent les impacts environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie. Pour cette raison, B6 et B7 ont été pris en compte dans les calculs de variabilité et sont calculés dans le rapport confidentiel d'ACV selon les spécifications de la PCR de l'« Institut Bauen und Umwelt e.V. » [IBU Part B]. Les informations sur les scénarios sont décrites dans le chapitre « Informations additionnelles » et les résultats des calculs de variabilité se trouvent dans le chapitre « Information pour le calcul de l'analyse du cycle de vie ».

Etape de fin de vie, C1-C4

Le scénario de déconstruction est basé sur une déconstruction manuelle. Seuls des outils sont nécessaires pour la démolition ou le démontage du produit. Par conséquent, aucun impact n'est comptabilisé dans le module C1.

Les produits sont transportés par le recycleur. Ils sont transportés par camion sur 150 km jusqu'au centre de tri, puis sur 30 km jusqu'à la décharge ou sur 50 km jusqu'à la valorisation énergétique ou le recyclage des matériaux.

Le scénario suivant pour le traitement des déchets a été appliqué sur la base de trois références : pour les composants de produits non métalliques [Consultic 2015], pour les composants de produits métalliques [Eurometaux.eu, 2022] et pour les emballages en plastique et en papier [ADEME 2020]. La fin de vie est définie comme suit :

Dans le scénario de fin de vie, les composants non métalliques sont.

- 95% sont traités thermiquement (UIOM) avec récupération d'énergie (C3) et
- 5% sont mis en décharge (C4).

Pour les composants métalliques, il est modélisé que 95 % sont traités thermiquement (UIOM) sans récupération d'énergie (modélisé comme une coupe sans débits ni crédits) et 5 % sont mis en décharge (C4) [Eurometaux.eu, 2022].

Paramètre	Valeur/description
Processus de collecte spécifié par type	0,216 kg collectés individuellement 0 kg collectés avec les déchets de construction mélangés
Système de récupération spécifié par type	O kg pour la réutilisation O kg pour le recyclage comme matériau secondaire (via la plateforme de triage) O kg pour la valorisation énergétique comme combustible secondaire (via la plateforme de triage)
Elimination spécifiée par type	0,205 kg de produit pour traitement thermique (UIOM) avec récupération d'énergie 0,011 kg de produit mis en décharge
Hypothèses pour l'élaboration de scénarios (par exemple transport)	Camion de type EURO 0-6 Distance jusqu'à l'installation de tri : 150 km Distance par rapport à l'installation d'incinération/de recyclage/à la décharge : 30 km







Potentiel de recyclage / réutilisation / récupération, D

L'énergie générée par la récupération d'énergie ainsi que les matériaux recyclés sont affectées au module D en tant que potentiels possibles ou charges évitées dans les systèmes ultérieurs. Les crédits ne sont accordés que pour la partie primaire des intrants. Les charges provenant de l'énergie nécessaire à la fusion de la ferraille ont été soustraites des crédits accordés pour les métaux primaires, si aucun ensemble de données spéciales n'était disponible pour la valeur de la ferraille. Tous les processus de récupération d'énergie ont au moins un niveau d'efficacité de R1=60 %.

Le module D présente les coûts et les avantages du cycle de vie résultant du traitement des matériaux recyclés, de la fin de la vie des déchets à la substitution (en tant que coûts) et de la substitution des ressources primaires (en tant qu'avantages).

Les ensembles de données suivants de LCA for Experts 10.7 ont été sélectionnés pour quantifier l'effet de substitution.

Pour l'énergie exportée :

- pour la chaleur exportée :
 - FR: Thermal energy from natural gas; technology mix regarding firing and flue gas cleaning; production mix, at heat plant; 100% efficiency (en)
- pour l'électricité exportée :
 FR: Electricity grid mix; AC, technology mix; consumption mix, to consumer; <1kV (en)

Information pour le calcul de l'analyse du cycle de vie

RCP utilisé	NF EN 15804+A2 (octobre 2019) NF EN 15804+A2/CN (octobre 2022)
Frontières du système	Les limites du système respectent les limites imposées par la norme NF EN 15804+A2 et son complément national NF EN 15804+A2/CN. Pour les détails, voir section "Etapes du cycle de vie".
	Pour la phase de fabrication, les données des fournisseurs ont été recueillies pour une période de 12 mois et ont ensuite été affectées aux produits considérés en fonction de leur masse. Cela vaut aussi bien pour les entrées et sorties de matières que pour les besoins en énergie sur tous les sites de production.
Allocations	La composition des produits considérés a été modélisée sur la base des nomenclatures. Par conséquent, aucune autre allocation n'a été nécessaire.
	Les charges et les bénéfices au-delà des limites du système résultant du traitement des déchets de production dans le module A3, des matériaux d'emballage dans le module A5 et du produit dans les modules C sont attribués au module D.
	Les matériaux recyclés entrent dans le système de produits sans aucune charge dans les modules A1-A3 et ne génèrent donc aucun bénéfice dans le module D.
Critère de coupure	Du côté du fabricant, aucune donnée spécifique au groupe de produits n'était disponible sur certains des matériaux d'exploitation et auxiliaires utilisés (notamment les filtres, les feutres de polissage, l'huile de machine, le charbon actif) et sur la composition des déchets qui en résultent. Ces substances ne représentent jamais plus de 0,17% de la masse totale des entrées/sorties du module A1-A3.
	L'effet associé aux parts de masse négligées est inférieur à 5 % des catégories d'impact par module. La limite minimale de 1 % de la masse





	totale et de l'utilisation d'énergie primaire renouvelable et non renouvelable n'est pas dépassée.
	La fabrication, la maintenance et la fin de vie des biens d'équipement, des infrastructures et des consommables sont coupés, car ils ne sont pas renouvelés totalement ou partiellement chaque année.
Représentativité géographique et représentativitétemporelle des données primaires	Les données de production représentent 35% de la production de Hansgrohe dans ses usines allemandes, françaises et américaines pour l'année 2022/23, mais 100% des produits couverts. Les produits revêtus de PVD sont exclus. La base de données d'arrière-plan Sphera Managed LCA Content dans la version 2023.2 a été utilisée.
	585184 douches à main de 56 types différents ont été produits en 2022/2023. Pour évaluer la variabilité des résultats de modules A1 à C4, tous les produits ont été équilibrés et comparés au produit moyen pondéré par le volume de production.
	La déviation du GWP, du PENRT et du NHWD dans les modules A1-C4 varie entre un minimum de -36% et un maximum de 21%. Aucun des produits ne présente un écart supérieur à 35 % :
	Changement climatique fossiles :
	-35% / 21%
Variabilité des résultats	 Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables :
	-35% / 21%
	 Déchets non dangereux éliminés : -36% / 21%
	Les écarts dans les résultats du cycle de vie sont en grande partie dus aux débits, qui varient selon le type de produit, et les modules B6 et B7 représentent plus de 90 % de l'indicateur GWP. Par conséquent, la phase de production a une influence mineure sur les résultats de l'ACV. La répartition entre les douches standard et les douches EcoSmart s'est faite sur la base de ce facteur. Le débit des douches EcoSmart se situe entre 5 et 9,5 l/min.



Résultats de l'analyse du cycle de vie

	Etape de fabrication	Etape d	e mise er	n œuvre			Eta	pe de vie	en d'util	isation				Etap	e de fin d	e vie		Total cycle de vie	s au-delà des /stème
Impacts environnementaux	Total A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	Total A4-A5	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l' eau	Total B1-B7	C1 Déconstruction/ démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	Total C1-C4	Total A1-C4	D Bénéfices et charges au-delà frontières du système
Changement climatique - total kg CO ₂ eq/UF	9,14E-01	1,98E-02	1,32E-01	1,52E-01	0,00E+00	1,81E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,81E+01	0,00E+00	4,14E-03	4,15E-01	6,73E-04	4,20E-01	1,96E+01	-2,70E-01
Changement climatique – combustibles fossiles kg CO ₂ eq/UF	1,04E+00	1,96E-02	4,06E-03	2,37E-02	0,00E+00	1,36E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,36E+01	0,00E+00	4,10E-03	4,15E-01	6,72E-04	4,20E-01	1,51E+01	-1,44E-01
Changement climatique – biogénique kg CO ₂ eq/UF	-1,28E-01	0,00E+00	1,28E-01	1,28E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-1,26E-01
Changement climatique -occupation des sols et transformation de l'ocupation des sols kg CO ₂ eq/UF	1,81E-03	1,81E-04	1,56E-05	1,97E-04	0,00E+00	4,52E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,52E+00	0,00E+00	3,79E-05	4,23E-06	5,92E-07	4,27E-05	4,52E+00	-1,45E-05
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 eq/UF	8,44E-11	2,55E-15	1,02E-14	1,28E-14	0,00E+00	8,15E-07	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,15E-07	0,00E+00	5,32E-16	1,49E-10	1,13E-15	1,49E-10	8,15E-07	-3,86E-10
Acidification kg SO2 eq/UF	8,18E-03	3,18E-05	6,21E-06	3,80E-05	0,00E+00	4,97E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,97E-02	0,00E+00	6,64E-06	1,59E-04	2,09E-06	1,68E-04	5,81E-02	-1,52E-04
Eutrophisation aquatique, eaux douces kg de P eq/UF	7,39E-06	7,16E-08	7,44E-08	1,46E-07	0,00E+00	4,38E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,38E-04	0,00E+00	1,49E-08	1,93E-08	1,21E-07	1,55E-07	4,46E-04	-9,84E-07
Eutrophisation aquatique marine kg N eq/UF	6,76E-04	1,23E-05	2,90E-06	1,52E-05	0,00E+00	1,13E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,13E-02	0,00E+00	2,57E-06	6,66E-05	5,22E-07	6,97E-05	1,21E-02	-5,95E-05





Eutrophisation terrestre	7,07E-03	1,42E-04	2,45E-05	1,66E-04	0,00E+00	1,35E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,35E-01	0,00E+00	2,96E-05	8,06E-04	5,39E-06	8,41E-04	1,43E-01	-6,31E-04
mole N eq/UF																			
Formation d'ozone photochimique	2,35E-03	2,84E-05	8,83E-06	3,72E-05	0,00E+00	4,52E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,52E-02	0,00E+00	5,92E-06	1,74E-04	1,62E-06	1,82E-04	4,77E-02	-1,64E-04
kg de NMCOV eq/UF																			
Epuisement des ressources abiotiques (minéraux & métaux) kg Sb eg/UF	4,21E-05	1,30E-09	1,90E-10	1,49E-09	0,00E+00	1,58E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,58E-05	0,00E+00	2,71E-10	-7,68E-09	1,79E-11	-7,39E-09	5,79E-05	1,75E-07
,																			
Epuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles) MJ/UF	2,25E+01	2,67E-01	5,38E-02	3,20E-01	0,00E+00	3,39E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,39E+02	0,00E+00	5,57E-02	2,35E-01	9,83E-03	3,01E-01	3,62E+02	-4,21E+00
Besoin en eau	0.055.00	0.075.04	0.00= 0.4	500504		5 40 F 00						5 405 00		4045.05	4.045.00	2 225 22	4.045.00		4.055.00
m3/UF	3,65E-02	2,37E-04	2,92E-04	5,28E-04	0,00E+00	5,19E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,19E+00	0,00E+00	4,94E-05	4,64E-02	-6,23E-06	4,64E-02	5,27E+00	-1,85E-02





	Etape de fabrication	Etap	e de mis œuvre	se en			Etap	e de vie	en d'uti	lisation				Etape	e de fin d	de vie		Total cycle de vie	ges au-delà système
Utilisation des ressources	Total A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	Total A4-A5	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	Total B1-B7	C1 Déconstruction/ démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	Total C1-C4	Total A1-C4	 D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	4,24E+00	1,94E-02	8,41E-03	2,78E-02	0,00E+00	7,06E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,06E+01	0,00E+00	4,05E-03	4,76E-02	9,05E-04	5,25E-02	7,49E+01	-8,05E-01
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières MJ/UF	1,43E+00	0,00E+00	-1,30E+00	-1,30E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,29E-01	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF	5,67E+00	1,94E-02	8,41E-03	2,78E-02	0,00E+00	7,06E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,06E+01	0,00E+00	4,05E-03	4,76E-02	9,05E-04	5,25E-02	7,63E+01	-8,05E-01
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	1,59E+01	2,68E-01	7,59E-02	3,44E-01	0,00E+00	3,39E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,39E+02	0,00E+00	5,59E-02	7,56E+00	9,83E-03	7,62E+00	3,63E+02	-4,21E+00





MJ/UF																			
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ/UF	6,68E+00	0,00E+00	-3,32E-02	-3,32E-02	0,00E+00	-7,71E+00	0,00E+00	-7,71E+00	-1,06E+00	0,00E+00									
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF	2,26E+01	2,68E-01	5,39E-02	3,22E-01	0,00E+00	3,39E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,39E+02	0,00E+00	5,59E-02	2,35E-01	9,83E-03	3,01E-01	3,62E+02	-4,21E+00
Utilisation de matière secondaire kg/UF	7,55E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,55E-02	1,28E-02
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables MJ/UF	7,24E-24	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,24E-24	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MJ/UF	8,50E-23	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,50E-23	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce MJ/UF	5,99E-03	2,13E-05	1,59E-05	3,71E-05	0,00E+00	1,21E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,21E-01	0,00E+00	4,44E-06	1,11E-03	1,76E-07	1,12E-03	1,29E-01	-1,17E-03





	Etape de fabrication	Etap	e de mis œuvre	se en			Etape	de vie e	n d'utili	sation				Etape	e de fin (de vie		Total cycle de vie	ges au-delà système
Catégorie de déchets	Total A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	Total A4-A5	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	Total B1-B7	C1 Déconstruction/ démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	Total C1-C4	Total A1-C4	D Bénéfices et charges des frontières du sys
Déchets dangereux éliminés kg/UF	1,48E-06	8,29E-13	-1,44E-13	6,85E-13	0,00E+00	6,38E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,38E-03	0,00E+00	1,73E-13	2,93E-12	8,12E-13	3,91E-12	6,38E-03	1,30E-08
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	8,68E-02	4,08E-05	6,12E-03	6,17E-03	0,00E+00	5,12E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,12E-01	0,00E+00	8,52E-06	2,30E-02	1,07E-02	3,37E-02	6,38E-01	-9,50E-04
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	3,58E-04	5,01E-07	7,18E-06	7,69E-06	0,00E+00	3,34E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,34E-03	0,00E+00	1,05E-07	2,50E-05	1,16E-07	2,52E-05	3,73E-03	-6,84E-04





	Etape de fabrication	Etap	e de mis œuvre	se en			Etap	e de vie	en d'uti	lisation			Etape	e de fin d	de vie		Total cycle de vie	ges au-delà système	
Flux sortants	Total A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	Total A4-A5	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	Total B1-B7	C1 Déconstruction/ démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	Total C1-C4	Total A1-C4	D Bénéfices et charges des frontières du sys
Composants destinés à la réutilisation kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	7,86E-02	7,86E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,86E-02	0,00E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie Electrique fournie à l'extérieur MJ/UF	4,97E-02	0,00E+00	6,57E-03	6,57E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	9,07E-01	6,86E-05	9,08E-01	9,64E-01	0,00E+00
Energie Vapeur fournie à l'extérieur MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie gaz et process fournie à l'extérieur MJ/UF	1,08E-01	0,00E+00	6,05E-03	6,05E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,63E+00	0,00E+00	1,63E+00	1,75E+00	0,00E+00





	Etape de fabrication	Etap	e de mis œuvre	se en			Etap	e de vie	en d'uti	lisation			Etape	e de fin (de vie		Total cycle de vie	ges au-delà système	
Impacts environnementaux additionnels	Total A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	Total A4-A5	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	Total B1-B7	C1 Déconstruction/ démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	Total C1-C4	Total A1-C4	D Bénéfices et charges a des frontières du syst
Emissions de particules fines Indice de maladies/UF	5,98E-08	4,26E-10	6,84E-11	4,94E-10	0,00E+00	2,48E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,48E-06	0,00E+00	8,90E-11	9,06E-10	2,07E-11	1,02E-09	2,54E-06	-1,81E-09
Rayonnements ionisants (santé humaine) kBq de U235 eq/UF	4,94E-02	7,47E-05	1,81E-03	1,88E-03	0,00E+00	1,68E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,68E+00	0,00E+00	1,56E-05	5,19E-03	1,71E-05	5,22E-03	1,73E+00	-1,73E-01
Ecotoxicité (eaux douces) CTUe/UF	1,71E+01	1,91E-01	2,37E-02	2,15E-01	0,00E+00	1,26E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,26E+02	0,00E+00	3,99E-02	9,25E-02	8,13E-03	1,40E-01	1,44E+02	-2,02E-01
Toxicité humaine, effets cancérigènes CTUe/UF	2,10E-09	3,88E-12	8,41E-13	4,72E-12	0,00E+00	1,67E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,67E-08	0,00E+00	8,10E-13	5,16E-12	4,39E-13	6,40E-12	1,88E-08	-2,99E-11
Toxicité humaine, effets non cancérigènes CTUh/UF	7,45E-08	1,72E-10	5,67E-11	2,29E-10	0,00E+00	2,84E-07	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,84E-07	0,00E+00	3,60E-11	3,71E-10	3,59E-11	4,43E-10	3,59E-07	-4,63E-10
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols Sans dimension	7,56E+00	1,11E-01	1,27E-02	1,24E-01	0,00E+00	2,39E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,39E+02	0,00E+00	2,33E-02	3,95E-02	8,94E-04	6,37E-02	2,46E+02	-1,61E+00







Informations additionnelles

Les informations relatives aux scénarios Utilisation de l'énergie, B6 et Utilisation de l'eau, B7 pour le calcul de la variabilité sur la durée de vie de 15 ans sont les suivantes :

Utilisation de l'énergie et de l'eau. Deux types de vecteurs énergétiques ont été modélisés et calculés en tant que scénarios distincts dans B6 : chaudière à gaz basse température (20-120 kW) et chauffe-eau électrique instantané (21 kW). En outre, les résultats ont été calculés dans un tableau de résultats séparé, sans les impacts environnementaux pour les besoins en eau et en énergie dans les modules B6 et B7.

Paramètre	Valeur/description
Consommation nette d'eau douce (pendant toute la durée de vie de référence)	75,983 m ³
Type de vecteur énergétique. 50% : Chaudière à gaz basse température 20-120 kW, 50% : Chauffeeau électrique instantané 21 kW (pendant toute la durée de vie de référence)	3535 kWh
Performance caractéristique	100% d'efficacité énergétique selon l'ensemble des données françaises
Autres hypothèses pour l'élaboration du scénario	2,05 occupants par foyer Durée de vie de référence de 15 ans 45 secondes d'utilisation par personne et par jour Capacité thermique spécifique (1.163*10-3 kWh/kg*K) Différence de température 40°C

Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation

Air intérieur

Produit non concerné

Sol et eau

Relargage dans le sol:

Produit non concerné.

Relargage dans l'eau:

Le règlement sur l'eau potable détermine la qualité de l'eau potable au point de prélèvement.

Il en résulte des exigences pour les matériaux utilisés dans les installations d'eau potable en général et donc dans les robinetteries sanitaires en particulier.

Tous les matériaux utilisés par Hansgrohe SE, qui sont en contact avec l'eau potable, sont conformes à la réglementation sur l'eau potable.

Réglementation pour les métaux (au niveau européen) :

- Acceptation des matériaux métalliques utilisés pour les produits en contact avec l'eau potable : Approche commune 4MS
- Partie A Procédure d'acceptation
- Partie B Liste de composition commune 4MS
- Recommandation sur les métaux de l'agence fédérale de l'environnement : matériaux métalliques adaptés à l'hygiène de l'eau potable

Réglementation pour les autres matériaux (France) :







- ACS : Attestation de Conformité Sanitaire (plastiques, élastomères, métaux) Les produits de la société Hansgrohe SE peuvent être utilisés avec de l'eau potable.

Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment

Les produits couverts par ce document ne revendiquent aucune performance hygrothermique.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment

Les produits couverts par ce document ne revendiquent aucune performance acoustique.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment

La variété des conceptions et des formes proposées permet une adéquation esthétique entre les produits couverts par ce document et leur environnement.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment

Les produits couverts par ce document ne revendiquent aucune performance olfactive.







Références

Arrêté du 15 juillet 2019 modifiant les arrêtés relatifs à la déclaration

environnementale des produits de construction et de décoration et les

équipements électriques, électroniques et de

génie climatique destinés à un usage dans les ouvrages de bâtiment ainsi

qu'à leur vérification, version du 28 juillet 2019

ADEME 2020 ADEME – La valorisation des emballages en France – directive 94/62/CE

modifiée sur les emballages et les déchets d'emballages – base de

données 2018 - Juin 2020 - 72 pages

Consultic Production, transformation et recyclage des matières plastiques en

Allemagne en 2015 (Situation similaire supposée en France) - Septembre

2016

EN 1112:2008 : Robinetterie sanitaire - Douches pour robinetterie

sanitaire pour systèmes d'alimentation en eau de type 1 et de type 2

IBU Part B PCR Part B: EPD requirements for fittings and showers, version 1.1. Institut

Bauen und Umwelt e.V., Berlin. (Original name "Teil B: Anforderungen an

die EPD für Armaturen und Brausen")

ISO 3822 : Acoustique - Essais en laboratoire relatifs aux émissions sonores

des appareils et équipements utilisés dans les installations d'alimentation

en eau.

Eurometaux www.eurometaux.eu, récupéré le janvier 2022

LCA for Experts LCA for Experts (GaBi) 10.7 and database version 2023.2: Software System

and Database for Life Cycle Engineering, Sphera Solutions GmbH,

Leinfelden-Echterdingen, 2023

NF EN 15804+A2/CN NF EN 15804+A2/CN:2022-10, Contribution of construction works to

sustainable development - Environmental product declarations - Rules for construction product categories - National supplement to NF EN

15804+A2

NF EN 15804+A2 NF EN 15804+A2:2019-04, Contribution of construction works to

sustainable development - Environmental product declarations - Rules

for construction product categories

Sphera Managed LCA Content LCA for Experts 10.7 and database version 2023.2: Software System and

Database for Life Cycle Engineering, Sphera Solutions GmbH, Leinfelden-

Echterdingen, 2023

Thünen Diestel, Sylvia / Weimar, Holger: La teneur en carbone dans les produits

en bois et en papier - Déduction et facteurs de conversion. Thünen Working Paper 38, Johann Heinrich von Thünen-Institut. Hambourg,

2014